



# ASSOCIATION DES VOILIERS EN POLYNESIE

Association loi de 1901, fondée en 1981

BP43442 – Fare Tony – 98713 Papeete

[avp.tahiti@gmail.com](mailto:avp.tahiti@gmail.com) – <http://avp.over-blog.org>

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2010

### Compte-rendu de l'assemblée

#### Mot du Président

Après l'accueil des membres, Michel, en guise d'introduction, nous rappelle que pour faire bouger les choses, il faut commencer par se bouger soi-même !

En dehors du problème de l'amarrage des annexes évoqué ci-après, deux points, plus généraux, sont abordés, à savoir :

- Les possibilités qu'aurait l'Association de gérer l'espace maritime si la volonté de le faire (et le suivi) était au rendez-vous,
- L'intérêt qu'il y aurait pour l'Association de disposer d'un accès à terre en dehors de la Marina.

Il en ressort que, à ce jour, cela relève de souhaits non réalisables.

#### Rapport du Secrétaire

L'année écoulée n'a pas été très fertile en rebondissements. Lors de la dernière assemblée générale, il avait été décidé de trouver un moyen d'améliorer les conditions des bateaux sur corps morts gérés par la marina. Plusieurs pistes possibles avaient été envisagées et pour les proposer aux utilisateurs, un questionnaire/sondage a été diffusé à tous les bateaux sur corps-morts permanents et temporaires, ainsi qu'aux autres bateaux sur zone. De ce sondage il ressort un point principal : il n'a pas passionné ! Les seules réponses ont été le fait de membres de l'AVP sur corps-morts de la marina, ou sur mouillages individuels. Tous ceux que nous souhaitions toucher... nous ont ignorés. Donc la morale que l'on en extrait, c'est que tout va bien et qu'il n'y a rien à faire.

Quelque chose de plus fédérateur... la solidité de ces corps-morts. Nous avons demandé aux usagers de nous aider par leurs courriers. Plus fort, selon le gérant, une action aurait même été intentée en justice par un usager.

Pour sa part, l'AVP a adressé un courrier au Port Autonome le 9 mars 2009. Depuis, les lignes sous-marines ont été remplacées et si ce n'est pas encore la panacée, il y a un mieux. Le problème n'est pas entièrement réglé et les usagers doivent rester vigilants. Les liaisons ont, par exemple, été améliorées mais sans installations de cosses-cœurs et donc du ragage cordage sur cordage.

Ensuite nous avons évoqué, l'an passé, le problème des odeurs dues à un collecteur se vidant dans la marina. En fait ce problème semble s'être réglé de lui-même car... cette nuisance a disparu.

Enfin, la pollution sonore des restaurants Pink Coconut et Quai des Iles a été attaquée par deux plaisanciers indépendamment de l'AVP et est en voie de résolution par une condamnation du tribunal et par l'attention ravivée de la mairie sur le sujet. Le gérant de la marina a aussi alerté le port autonome qui garde un œil vigilant mais pas très actif (de notre point de vue). En tout cas l'association Te Ora Hau (Vivre en Paix) est très active sur la question et a été de très bon soutien.

On peut considérer que ce thème des nuisances sonores qui nous concerne tous sur l'eau – avons-nous des « voisins » ? Sommes-nous des citoyens à part entière ? - sera inévitablement soulevé de nouveau dans le futur.

#### Rapport sur l'état des comptes de l'Association par le Trésorier

Les comptes de l'association sont toujours dans le vert et le tableau des comptes est joint à ce compte-rendu.

Une discussion s'ensuit pour déterminer s'il fallait ou non conserver le montant actuel des cotisations. La réponse est affirmative. 3500 FCP est jugé un montant raisonnable et même s'il était diminué, il serait toujours trop élevé pour une personne non désireuse de nous soutenir ou de prendre une part active.

Etant dans une phase de relative tranquillité, il est certain que sans problèmes, les individualités priment et que le nombre de membres actifs a tendance à diminuer.

Nous étions près d'une centaine de bateaux cotisants lorsqu'il s'agissait de la survie du mouillage dans le lagon de Punaauia, nous ne sommes plus maintenant qu'une quinzaine lorsque tout va « à peu près » bien !

Cela ne doit pas nous empêcher d'informer et d'aider les bateaux de passage (l'un des autres buts de l'association) et de leur faire savoir que s'ils sont bien accueillis (par nous) en Polynésie, c'est aussi parce que nous nous sommes battus (des victoires et des échecs) pour cela et que l'une des conséquences est qu'ils peuvent toujours mouiller dans le lagon !

Bon, s'ils peuvent nous faire des dons ou adhérer, c'est encore mieux !

Il ne faut pas perdre de vue également que plus nous sommes, plus nous sommes représentatifs !

Il faut souligner que l'encours de trésorerie acquis par les cotisations est nécessaire pour les imprévus juridiques qui peuvent survenir brusquement ce que nous avons pu constater par deux fois déjà en une dizaine d'années.

Le coût d'un avocat est de l'ordre d'un million pour aller au bout de la justice (bonne ou mauvaise) !

### **Elections partielles pour le renouvellement du Bureau**

Membres quittant :

- Mathieu FLEURY, vice-président
- Antonina LEBRAS, trésorière adjointe,
- Milagro FONVIELLE, secrétaire adjointe

Sont élus, en remplacement :

- Du vice-président : Francis TUNDIS « TANGAROA »
- Du trésorier adjoint : François RIGAUD « CAPTAIN PUNCH II »
- Du secrétaire adjoint : Michel GOMEZ « MAESTRO »

### **Problèmes de l'accostage des annexes dans la marina Taina**

Une évidence : la mise en place d'une soixantaine de corps-morts gérés par la Marina a accru significativement le nombre d'annexes autorisées à stationner dans la marina. Or, peu a été fait pour accroître ou améliorer la capacité d'accueil. Le second ponton installé il y a environ dix-huit mois plus tôt a été supprimé. Une zone a été créée au pied de la capitainerie.

Mais le fait est constaté chaque jour : les places pour accoster dans la marina se font de plus en plus rares. De plus, un manque flagrant de taquets ou autres accessoires pour les amarrer ou des pontons agressifs pour les annexes gonflables ne rend pas les choses faciles.

Suite à une discussion animée et passionnée pour définir la meilleure présentation du problème, Michel (Maestro) va proposer au secrétaire un projet de courrier dressant un état des lieux à destination de la Marina et du Port Autonome.

### **Questions diverses**

Il pourrait être utile de créer des liens entre les pages gratuites du réseau WiFi de Iaoranet et le blog de l'AVP, mis régulièrement à jour et comportant des informations utiles aux plaisanciers de passage. Piste à suivre pour les prochaines semaines. Contact a été pris avec Bruno (co-gérant de la société Iaoranet) qui est favorable à cette idée.

Il est déploré la disparition du cyberspace au sein de la Marina (celui du Centre Tamanu a également fermé). La possibilité que l'AVP recrée un tel espace informatique dans l'enceinte de la marina est évoquée, mais la discussion n'est pas très passionnée et le montant des loyers est un peu dissuasif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Les discussions se poursuivent à bâtons-rompus pendant que le snack « l'Îlot aux Pizzas » nous sert de délicieuses pizzas en brunch dinatoire... Très bonne idée, ce lieu de réunion !